Le sentier des Fontaines

Saint-Julien-de-Vouvantes

par variante

3,5 km – **45 min**

4,7 km – **1 h**

500 m – **10 min**

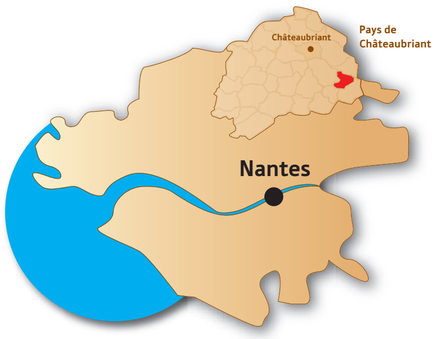

Découvrir le sentier

Vous sillonnerez un territoire arrosé par le Don et ses affluents, un superbe panorama vous attend à proximité de l'église. Vous serez étonné par les vieilles fermes, manoirs, fontaines et calvaires qui traversent ce sentier. À découvrir en famille.

Un peu d'histoire

La fondation de St-Julien-de-Vouvantes remonte au XIe siècle : après les invasions normandes, les populations cherchent refuge dans les forêts. Les bénédictins de l'abbaye de St-Florent édifient alors une chapelle dédiée à Saint Julien, le martyr. Les chartes du XIIe siècle mentionnent la paroisse sous le nom de « *Vovente* », « *Voantis* ». Le territoire de St-Julien appartient à la baronnie de Châteaubriant au XVe siècle.
Le bourg doit une certaine notoriété à un pèlerinage qui drainait de nombreux fidèles, et à sa qualité de lieu d'étape pour les chaînes de galériens. L'économie du village repose aujourd'hui sur l'agriculture et l'artisanat.

Recommandations aux randonneurs

Ces sentiers de randonnée sont nés de la volonté partagée par les communes, les associations, les bénévoles et les propriétaires privés, de préserver les chemins creux, de protéger la faune et la flore et de restaurer et mettre en valeur le patrimoine local.
Dans une logique de territoire et pour développer un réseau de chemins suffisamment dense et de qualité, la Communauté de Communes du Castelbriantais se charge de conduire la mise en place et l'entretien des sentiers. Nous espérons que vous apprécierez durant votre randonnée, les efforts et le partenariat déployé par tous les acteurs pour préserver nos espaces ruraux et permettre ainsi à chacun de se ressourcer et d'en apprécier les bienfats. **Lors de votre balade, merci de respecter les lieux et l'environnement qui vous entourent... et de rester sur le sentier balisé.**

Circuit de randonnée

- Départ / Vous êtes ici
- Sentier des fontaines
- Sentier de découverte du patrimoine local
- Variantes du sentier
- Site touristique Patrimoine
- Aire de pique-nique
- Route dangereuse Merci de tenir la main de vos enfants !

Laissez-vous guider...

Sur le terrain, les circuits sont balisés en jaune (sauf mention contraire). **Code du balisage FFRP®**

- Continuité du sentier
- Tourner à droite
- Tourner à gauche
- Mauvaise direction

Le PR® est un itinéraire en boucle, conçu sur une commune et qui se parcourt en une journée maximum. Balisage respectant la charte de la FFRP®.

2015 – Ingénierie touristique : Communauté de communes de Châteaubriant
© Réalisation : Dessine-é-Desserte – n°1 – 04443-0503060

Contacts utiles

Mairie de Saint-Julien-de-Vouvantes – 02 40 55 52 77
Communauté de Communes du Castelbriantais – 02 28 04 06 33

Office du Tourisme Intercommunal – Châteaubriant – 02 40 28 20 90
Retrouvez tous les sentiers sur
www.tourisme-chateaubriant.fr

Communauté de Communes du Castelbriantais

Pêche limitée et reglementée

Interdit à tout véhicule à moteur et aux cavaliers sur chemins inscrits au PDIPR.
Toute infraction sera punie par la Loi. Arrêté octobre 2015

Le Plan départemental de randonnée (PDIPR) élaboré par le Conseil général de Loire-Atlantique avec l'appui du Comité départemental du tourisme, garantit la qualité des sentiers que vous empruntez dans le département. La création, l'aménagement et l'entretien de ces chemins bénéficient du soutien financier du Conseil général. Merci de respecter ce patrimoine naturel et fragile.

Opération aidée par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural du programme LEADER du Pays de Châteaubriant

UNION EUROPEENNE – l'Europe s'engage en Pays de la Loire avec le FEADER – LEADER+

ohlala! www.ohlaloireatlantique.com – Communauté de communes du Castelbriantais – Loire Atlantique le Département soutient les **Randonnées pour tous**